



FAITS SAILLANTS | RAPPORT FINANCIER 2020

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, lors d'une séance ordinaire tenue habituellement en juin, je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport de l'auditeur indépendant. Par la suite, ce compte-rendu sera distribué sur le territoire de la municipalité par l'entremise du journal municipal « Le beau côté de la vie », pour permettre à la population d'en prendre connaissance.

LE RAPPORT FINANCIER 2020

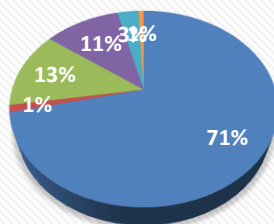
L'exercice terminé le 31 décembre 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 742 250 \$, attribuable en majorité à des revenus de taxes et de mutations plus élevés que prévu, de l'ordre de 88 000 \$, en raison de la vigueur du marché immobilier; ainsi qu'à une diminution des dépenses en loisirs et culture, causée par l'annulation et la diminution d'activités de loisirs, d'événements et de spectacles, de certaines dépenses en voirie, hygiène du milieu et sécurité publique. Une année sous le signe de la covid-19. S'il est vrai que la Municipalité a encouru des dépenses afin de se conformer aux exigences sanitaires imposées dans la foulée de la pandémie de la covid-19, l'annulation d'activités de loisirs, de spectacles et d'événements a contrebalancé ces dépenses imprévues. De ce fait, l'aide financière gouvernementale de 157 000 \$, accordée à la Municipalité pour pallier les effets financiers entraînés par la pandémie de la covid-19, a plutôt été affectée à l'exercice 2021 durant laquelle, plusieurs incertitudes économiques continueront de s'appliquer. Afin d'accorder un répit financier à la population dans le cadre de la pandémie de la covid-19, le conseil municipal a voté un congé d'intérêts sur les retards de paiement de taxes qui a été en vigueur jusqu'en décembre 2020.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 3 381 360 \$ à la même date. Sur les 3,4 millions de dettes brutes, 1 097 861 \$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Les grandes lignes du rapport financier 2020 sont :

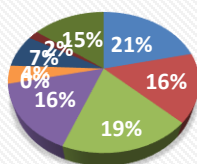
Revenus de fonctionnement	4 558 533 \$
Revenus d'investissement	122 561 \$
Charges de fonctionnement	4 379 636 \$
Remboursement – dettes à long terme	214 388 \$
Amortissement	643 795 \$
Affectations aux investissements	356 806 \$

REVENUS DE FONCTIONNEMENT



■ Taxes ■ Compensations ■ Transferts ■ Services rendus ■ Impositions de droits ■ Autres revenus

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



■ Administration ■ Sécurité publique
■ Transport ■ Hygiène du milieu
■ Santé et bien-être ■ Aménagement, urbanisme et développement
■ Loisirs et culture ■ Frais de financement
■ Amortissement des immobilisations

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Inc. a déposé son rapport le 14 juin 2021 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2020

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2020 se chiffrent à plus de 2 251 312 \$ et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants sont sans contredit le remplacement des conduites sur une portion du boulevard Saint-François financées par le programme TECQ 2019-2023, le remplacement des conduites sur l'avenue Des Saules financées en partie par le programme PRIMEAU, la réfection d'une portion du chemin Tour-du-Lac-David Nord et la prise en main du déneigement de nos rues et routes par la Municipalité et pour laquelle les équipements nécessaires ont été acquis, tels que 2 camions 10 roues. Nous avons aussi procédé à la revalorisation de la bibliothèque du secteur Val-Barrette et pour laquelle une subvention du ministère de la Culture nous a été octroyée.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2020

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Élus municipaux	Rémunération (excluant charges soc.)	Allocation dépenses non imp.
Pierre Flamand, maire		
Conseil de la Municipalité pour 2020	22 137 \$	10 243 \$
Conseil des maires MRCAL pour 2020	7 778 \$	3 889 \$
Total pour 2020	29 915 \$	14 132 \$
Serge Piché, conseiller siège #1		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 979 \$	3 414 \$
Alain Lachaine, conseiller siège #2		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 529 \$	3 414 \$
Éric Paiement, conseiller siège #3		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 979 \$	3 414 \$
Normand Bernier, conseiller siège #4		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 729 \$	3 414 \$
Pierre Lamoureux, conseiller siège #5		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 429 \$	3 414 \$
Yves Prud'homme, conseiller siège #6		
Conseil de la Municipalité pour 2020	7 929 \$	3 414 \$
CA de la RIDL pour 2020	5 774 \$	2 887 \$
Total pour 2020	13 703 \$	6 301 \$

CONCLUSION

Malgré les effets directs et indirects de la pandémie et à l'aboutissement de ses finances au terme de l'exercice 2020, la municipalité de Lac-des-Écorces a su maintenir une saine gestion des fonds publics et réaliser, pour la plupart, les projets prévus à son programme triennal d'immobilisations, sans négliger les services à ses citoyens. En dépit du contexte sans précédent de la dernière année, nous continuerons ainsi d'investir de façon responsable dans la pérennité de nos infrastructures tout en favorisant le développement de notre économie, de notre communauté et de notre culture locale, le tout en préservant notre environnement. En conclusion, Je tiens à mettre en lumière la participation des employés de la Municipalité, qui nous permettent d'évoluer et de grandir ensemble dans un milieu de vie paisible et épanouissant.

Pierre Flamand, maire
Municipalité de Lac-des-Écorces

